SOLENO
LA MAÎTRISE DURABLE DE L'EAU

FICHE TECHNIQUE

TRIPLEFLO

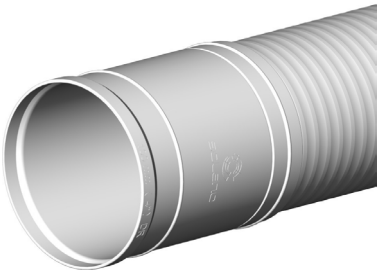

DESCRIPTION DU PRODUIT : Conduite rigide triple paroi, intérieure et extérieure lisse pour application hors chaussée.

FONCTION : Conduite non perforée : Écoulement gravitaire de l'eau vers un exutoire.
Conduite perforée : Captage souterrain des eaux de ruissellement et contrôle du niveau de la nappe phréatique.

NORME DE FABRICATION : ASTM F810.

MATIÈRE PREMIÈRE : Fait de polyéthylène haute densité (PEHD) conforme à la classification par propriétés de la norme ASTM D3350.

DONNÉES TECHNIQUES : Rigidité minimum en compression : 210 kPa (30 psi)
Manning : 0,009
Diamètre des trous de perforation : 13 mm (0,51 po)
Hauteur de remblai : minimum 0,3 m (1 pi) et maximum 3 m (9,8 pi)
Conforme au diamètre extérieur du PVC selon la norme ASTM D2729/CSA 182.1.

RACCORD DISPONIBLE : Étanches aux particules*

TABLEAU DES DONNÉES TECHNIQUES

Diamètre						Masse		Longueur		Sans raccord	Raccord étanches aux particules
Nominal		Intérieur		Extérieur							
mm	po	mm	po	mm	po	kg/m	lb/pi	m	pi	uni	cloche
100	4	98,4	3,9	107	4,2	0,7	0,5	3,05	10,0	x	x

Note 1 : Les valeurs inscrites au tableau sont approximatives et peuvent varier sans préavis.

TYPES DE PERFORATIONS DISPONIBLES

Modèle 4 - 8 (standard)

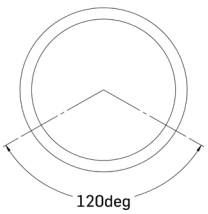

Modèle 4 - 6 - 8 (sur demande)

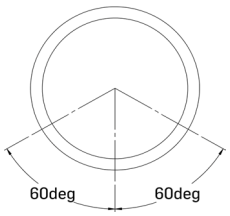

Modèle 4 - 8 - 12 (sur demande)

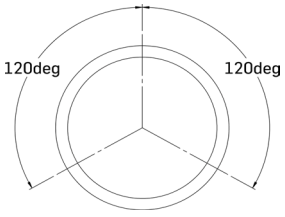

APPLICATIONS :** Tranchée drainante
Drainage de bâtiment
Collecteur et sortie de drainage
Drainage pour terrain récréatif
Champ d'épuration fosse septique
Conduit pour passage de fil
Évacuation descente gouttière

*Une colle adhésive de type 3M Scotch-Grip™ 4693H, adhérant en élastomère synthétique, ou équivalent, peut être utilisée pour sceller les conduites en plastique triple paroi pour des applications d'écoulement gravitaires non sous pression. La colle crée une solidité accrue du raccordement en comparaison à l'emboîtement conventionnel, empêchant la séparation ou l'intrusion de particules dans le joint. Peut être utilisée pour des systèmes jusqu'à 4 pouces de diamètre.

**Référez-vous aux agences régionales, étatiques et locales pour les réglementations et directives spécifiques